



La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est obligatoire avant de procéder à votre inscription administrative (IA). L'acquittement annuel se fait sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr> à partir du mois de mai et génère une attestation CVEC à transmettre à la scolarité. Les boursiers seront exonérés mais doivent tout de même fournir l'attestation CVEC pour s'inscrire. Les étudiants en formation continue ne sont pas concernés.

- Inscriptions en ligne sur l'adresse <https://iareins.unistra.fr> pour les étudiants inscrits en 2023-2024 à l'Université de Strasbourg (inscription en année supérieure ou réinscription dans la même année)
- Inscriptions en ligne sur l'adresse <https://iaprimo.unistra.fr> pour les étudiants primo-entrants (1ère inscription à l'Université de Strasbourg hors apprentissage)

Formation initiale					
Cursus	Début IA	Fin IA	CVEC	Frais scolarité	Frais double IA
DFGSP2	26/06/2024	15/09/2024	103 €	175,00 €	
DFGSP3	09/09/2024	30/09/2024	103 €	175,00 €	
DFASP1	12/07/2024	01/10/2024	103 €	250,00 €	
DFASP2	20/07/2024	01/10/2024	103 €	250,00 €	
6A	09/09/2024	11/10/2024	103 €	250,00 €	
Thèse *	09/09/2024	31/10/2024	103 €	250,00 €	
DES	01/11/2024	15/11/2024	103 €	517,00 €	
M2 extérieurs	26/06/2024	01/10/2024	103 €	250,00 €	
M2 pharmaciens**	09/09/2024	01/10/2024	103 €	250,00 €	164,00 €
M1					
Acceptation jusqu'au 15/07/2024 - non pharma	26/06/2024	19/07/2024	103 €	250,00 €	164,00 €
Acceptation jusqu'au 15/07/2024 - pharma	12/07/2024				
Acceptation du 16/07 au 26/08/2024	16/07/2024	29/08/2024	103 €	250,00 €	164,00 €
Acceptation après le 26/08/2024	26/08/2024	15/09/2024	103 €	250,00 €	164,00 €

Formation continue
M2 (sauf parcours pharmacologie-toxicologie)
Contactez le service de formation continue : sfc-contact@unistra.fr ou par téléphone au : 03.68.85.49.20.

Formation en apprentissage				
Cursus	Début IA	Fin IA	CVEC	Frais scolarité
DEUST 1 ***				
Confirmation jusqu'au 12/07/2024	26/06/2024	19/07/2024	103 €	NC
Confirmation entre 13/07 et 18/08/2024	13/07/2024	23/08/2024	103 €	NC
Phase complémentaire	Dès acceptation	15/09/2024	103 €	NC
DEUST 2	26/06/2024	15/09/2024	103 €	NC
M2 extérieurs	26/06/2024	01/10/2024	103 €	NC
M2 pharmaciens **	09/09/2024	01/10/2024	103 €	NC
Licence pro	26/06/2024	15/09/2024	103 €	NC

Les étudiants **apprentis** pourront s'inscrire en ligne après établissement du contrat d'apprentissage, via l'adresse <https://iareins.unistra.fr> pour les étudiants inscrits en 2023-2024 à l'Université de Strasbourg (inscription en année supérieure ou réinscription dans la même année) ou sur l'adresse <https://iaprimo.unistra.fr> pour les étudiants primo-entrants. Les étudiants **apprentis ne peuvent pas être boursiers**.

* Les étudiants ayant déjà validé la 6ème année et souhaitant se réinscrire en thèse uniquement doivent demander, au préalable, un laissez-passer par mail à <https://assistance-etudiant.unistra.fr>.

** Les étudiants de **5ème année de pharmacie** et qui s'inscrivent en M1 en parallèle doivent saisir en ligne **l'inscription en Master 1**. Les étudiants de **6ème année de pharmacie** et qui s'inscrivent en M2 en parallèle doivent saisir en ligne **l'inscription en 6ème année**. Les inscriptions secondes (DFASP2 ou M2) seront régularisées par la scolarité une fois l'inscription principale effectuée en ligne. Il faudra nous fournir pour cela un chèque de 164€ (**hors apprentis**, à l'ordre de **l'agent comptable de l'Unistra**), à déposer dans la boîte aux lettres de la scolarité (Accueil Aile A) en précisant vos noms, prénoms, n°étudiant et parcours de Master.

*** Les étudiants admis en **DEUST 1** recevront un mail automatique les invitant à s'inscrire en ligne dans un délais maximal de 7 jours après confirmation du vœu sur parcourusup. Les étudiants en DEUST n'ont pas de frais de scolarité à payer (apprentis).

Si besoin, merci de contacter la permanence d'été de l'Université de Strasbourg du 26/06/2024 au 23/08/2024 de 9h à 16h30, du lundi au vendredi au **03.68.85.60.00** ou <http://assistance-inscription.unistra.fr/>.